

Vers un milieu de vie sain et sécuritaire pour toutes et tous

Engagement du personnel et des élèves

Lorsqu'ils sont présents à l'école ou lorsqu'ils représentent le Centre Saint-Michel, les membres du personnel et les élèves s'engagent à agir avec ouverture, respect et tolérance à l'égard de toutes et tous, quelles que soient leurs différences ou leurs opinions.

Tolérance zéro face à l'intimidation et à la violence !

Afin de contrer les actes d'intimidation et de violence à l'école, de soutenir ceux et celles qui en sont encore malheureusement victimes ou témoins et d'intervenir auprès des auteurs, conformément à la Loi 19 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, le Centre Saint-Michel offre des services d'aide personnalisés et confidentiels à tous celles et ceux qui vivent ou sont témoins de situations d'intimidation ou de violence.

Notre objectif : prévenir et contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel du centre.

Pour bien se comprendre

Tout comportement d'ordre psychologique, social, verbal, électronique, sexuel, racial, etc. qui vise à blesser ou humilier une personne n'a pas sa place dans notre milieu. Bien que parfois subtile et difficile à identifier, l'intimidation et la violence peuvent prendre différents visages. Les menaces, le potinage, les insultes, les rumeurs, etc. sont différentes manifestations d'intimidation ou de violence. Pour s'y retrouver, il est possible de se référer aux définitions proposées par la Loi sur l'Instruction publique (LIP, art. 13).

Intimidation	Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. (Art. 13 LIP)
Violence	Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (Art. 13 LIP)

Pour que ça s'arrête! Comment procéder?

Tu es victime d'intimidation? Tu souffres? Tu veux reprendre le contrôle de ta vie?

Tu es témoin d'un acte d'intimidation ou de violence? Tu veux agir pour rétablir un climat sain et sécuritaire?

En tout temps, nous t'encourageons à en parler à ton enseignant ou ton tuteur ou à signaler l'événement vécu ou observé en remplissant le formulaire de signalement ci-dessous.

Le Comité du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence au Centre Saint-Michel

Formulaire de signalement (Document confidentiel) : [Signalement : intimidation et violence \(Document confidentiel\) \(office.com\)](#)